

teurs, les principaux événements de l'histoire de l'Église dans le monde et dans notre pays.

Des reproductions instructives et variées, que nous permettront facilement des échanges nombreux et choisis tant en Europe qu'au Canada, leur fourniront l'avantage précieux de se familiariser avec les meilleures productions de la pensée catholique.

Enfin, une *Chronique des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique* tiendra, toutes les semaines, s'il est possible, les lecteurs au courant de toutes les manifestations importantes de l'activité religieuse, tandis que notre *Chronique diocésaine* leur fournira l'information nécessaire sur les événements qui se seront produits, au cours de la semaine, dans le diocèse.

Pour éviter toute confusion et bien délimiter les responsabilités, nous avons décidé de diviser les matières de notre revue en deux parties : la *partie officielle*, où l'on trouvera les *Actes* du Saint-Siège, les mandements et lettres de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, les communications de l'Archevêché, les nominations ecclésiastiques, etc ; la *partie non officielle*, qui comprendra les articles de rédaction et les diverses *Chroniques* dont nous avons parlé plus haut.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que les écrivains les plus distingués de notre clergé ont bien voulu nous dire qu'ils se feraient un plaisir de collaborer à notre œuvre.

Nous désirons remercier ici ces généreux collaborateurs, et, tout particulièrement, M. l'abbé V.-A. Huard, qui, pendant douze ans, a consacré ses efforts et son temps à la direction de la *Semaine Religieuse*, et que nous sommes fort heureux de voir, aujourd'hui encore, malgré des occupations toujours croissantes, rester intimement attaché à notre œuvre.

Notre programme est assez étendu, mais nous n'en entreprenons pas moins l'exécution avec confiance. Nous commençons, en effet, cette œuvre sous le puissant patronage de l'Action Sociale Catholique, à laquelle les secours de Dieu n'ont jamais manqué, et nous avons confiance que la *Semaine Religieuse*, nouvelle venue dans cette grande et belle famille, bénéficiera, elle aussi, d'une bonne part des grâces d'état que le Souverain Maître ne ménage pas à l'Œuvre privilégiée de notre vénérable Archevêque.

LA DIRECTION.